

## Communication

### Décisions du Conseil municipal du 6 janvier 2026

Tavannes, le 9 janvier 2026

*À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune.*

En début de séance, le Conseil municipal marque une minute de silence à la suite du drame survenu la nuit du réveillon à Crans-Montana et la mise en berne des drapeaux sur notre commune.

- **Répartition des dicastères – Législatures 2026-2029 :** Dans le cadre de l'entrée en fonction des nouvelles autorités communales pour la législature 2026-2029, le Conseil municipal s'est réuni pour la première fois le mardi 6 janvier 2026. À cette occasion, il a procédé à la répartition des dicastères entre ses membres. La répartition est arrêtée comme suit :
  - Yann Rindlisbacher : Mairie
  - Salomé Scheidegger : Vie locale
  - Valérie Baumann : Écoles
  - Anne-Sylvie Lab : Urbanisme
  - Stéphane Terrier : Social
  - Frédéric Gilgen : Services techniques
  - David Kessi : Finances et sécurité
- **Validation des dates des séances du Conseil et de l'Assemblée municipale 2026 :** Le Conseil municipal a fixé les dates des assemblées municipales ordinaires pour l'année 2026. Celles-ci se tiendront les lundis 22 juin et 23 novembre 2026.
- **Nomination de la Vice-mairie pour l'année 2026 :** Pour l'année 2026, le Conseil municipal a désigné Madame Valérie Baumann en qualité de vice-maire et la remercie d'ores et déjà pour cet engagement supplémentaire au service de la Commune.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois